

# SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES



## POUR LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES ET DES PERSONNELS



Accueil par un adulte  
à l'entrée de l'établissement



Contrôle visuel  
systématique des sacs



Vérification systématique  
de l'identité des personnes  
extérieures à l'établissement



Interdiction de  
stationner aux abords  
des établissements



Évitez les attroupements  
devant l'établissement



Signalez tout  
comportement ou  
objet suspect



Organisation de deux  
exercices PPMS, distincts  
des exercices incendie



Consignes sur les sorties  
et les voyages scolaires sur  
[education.gouv.fr/vigipirate](https://www.education.gouv.fr/vigipirate)

En complément de ces mesures, de nouvelles consignes peuvent être mises en œuvre pour le renforcement de la sécurisation des écoles et établissements

## PARENTS, ÉLÈVES, RESTEZ INFORMÉS

Retrouvez toutes les informations et les consignes à suivre en cas d'alerte à proximité d'une école sur la page <https://www.education.gouv.fr/consignes-securite> et sur les comptes X [@education\\_gouv](https://twitter.com/education_gouv) et [@Beauveau\\_Alerte](https://twitter.com/Beauveau_Alerte)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr)

